

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire

L'an deux mille vingt-six, le 12 février à 16h00 le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du 4 février deux mille vingt-six, s'est réuni au Centre Administratif Départemental, 1 espace Jean Pégot à Saint-Gaudens, sous la présidence de Madame Maryse Veizat-Baronia.

Collectivité	Membres titulaires	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil Départemental Haute-Garonne	Maryse Veizat-Baronia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Anne Boyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Isabelle Hardy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Roselyne Artigues
	Roselyne Artigues	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Loïc Gojard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Christine Courade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maryse Veizat-Baronia
	Patrice Rival	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Aude Lumeau-Preceptis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean Verdier
	Emilienne Poumirol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Sandrine Baylac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Pascal Boureau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Martine Croquette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Patrice Rival
	Laurence Degers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Victor Denouvion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Jean-Marc Dumoulin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Céline Laurenties-Barrère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	Alain Puenté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Claire Uchan
	Alain Larqué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commune Saint-Bertrand-de-	Marie-Claire Uchan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commune de Valcabrère	Jean Verdier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges

Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Collectivité	Membres suppléants	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil Départemental Haute-Garonne	Arnaud Simion (démissionnaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Marc Pere	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	Patrick Lagleize	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commune de Saint-Bertrand-de-Comminges	Robin Parnisari	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commune de Valcabrère	Adrien Adam	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	TOTAL	6	5	13	5

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

Rapport :

Madame la Présidente expose

L'organisation d'un débat d'orientation budgétaire est prévue par l'article 20 des statuts reproduit ci-après.

Article 20. Débat d'orientation budgétaire

Dans un délai de deux mois avant le vote du budget, une séance du Conseil syndical est consacrée aux orientations générales du budget de l'exercice à venir. Le débat sans vote est introduit par un rapport du Président.

Conformément aux dispositions combinées des articles L5722-1 et L 2312-1 du CGCT, le Syndicat Mixte doit organiser un DOB selon les règles applicables aux communes comprises entre 3 500 et 10 000 habitants. « *Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport [...] comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.* »

Dans ce cadre légal, le contexte budgétaire local, ainsi que les objectifs financiers et priorités du Syndicat Mixte pour la construction du projet de budget primitif 2025, sont notamment détaillés dans le rapport sur les orientations budgétaires, annexé à la délibération. Ce rapport constitue le support du débat d'orientations budgétaires 2025 du syndicat mixte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-1;

Vu loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 106 ;

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges
Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Considérant, conformément aux instructions de la préfecture de Haute-Garonne, les articles sont applicables au Syndicat Mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère, établissement ayant exercé son droit d'option pour adopter le référentiel budgétaire et comptable M57 ;

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2026 (ROB), **annexé à la délibération** ;

Le Comité syndical,

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De prendre acte des orientations budgétaires présentées dans le rapport, par Madame la Présidente et du débat qui a suivi.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 3 suppléants	6 présents 5 représentés	11	11	0	0

Fait et délibéré le 12 février 2026

A Saint-Gaudens

Madame la Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication ou par le biais du site internet : www.telerecours

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges

Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens